

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 1 (1843-1846)

Vereinsnachrichten: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel : N° 15

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES
DE NEUCHÂTEL.

Séance du 5 février 1845.

Présidence de M. L. COULON.

M. *Gressly* présente un aperçu succinct de la constitution géologique de l'Argovie. Les terrains qu'il a reconnus dans cette partie du Jura Suisse, sont de bas en haut : le granit et le gneis qui ne se rencontrent que sur un seul point , aux environs de Laufenbourg. Ils sont recouverts par un conglomérat appartenant au grès bigarré. Cette formation, dont l'épaisseur est de 600 pieds au moins, se compose en outre de schistes, d'anhydrite et d'une couche particulière de calcaire connue sous le nom de Wellenkalk. Sur ce calcaire est étendue la couche de sel gemme de Bâle-campagne , dont l'épaisseur maximum est de 25 pieds. Des gypses , des argiles et des marnes superposés au sel gemme , rattachent la formation du grès bigarré à celle du conchylien. Dans cette dernière formation , M. *Gressly* a reconnu les calcaires ordinaires du Muschelkalk atteignant une épaisseur de 200 pieds; des dolomies très-riches en fossiles et identiques avec ceux de Friederichshall. Le Keupérien ne présente non plus aucune différence d'avec celui de Wurtemberg. La formation

jurassique est représentée en Argovie par les étages suivants : 1° Le lias , qui est comme partout très-riche en fossiles, indiquant un dépôt littoral. 2° L'oolite inférieure, composée de l'oolite ferrugineuse, du Marly-sandstone et des marnes à *Ostrea acuminata*. 3° L'oxfordien qui est surtout remarquable par une couche de sable rouge, tout-à-fait semblable au gault de la Perte-du-Rhône. Ce qui mérite surtout de fixer l'attention des géologues, c'est la présence de Hamites dans ce terrain. Les étages supérieurs de l'oxfordien manquent. Le portlandien n'existe que dans les environs d'Aarau, où il se confond avec le corallien. Enfin les plateaux sont recouverts, dans nombre de localités, par des terrains tertiaires, dans lesquels on distingue surtout une couche de conglomérats rouges composés de débris de l'oxfordien et de l'oolite et caractérisés par la présence de l'*Helix rubra*, si commune aux environs de la Chaux-de-Fonds. Les calcaires superposés à ce conglomérat sont d'une pâte très-fine et souvent si semblables au Portlandien, que sans les fossiles on pourrait courir le risque de les confondre. Les plateaux recouverts d'un dépôt tertiaire sont en général fertiles; quelques-uns sont marécageux; ceux du conchylien et de l'oolite, en revanche, sont très-arides.

M. Gressly n'a constaté la présence de soulèvements qu'aux environs d'Olten. Ce sont des voûtes conchyliennes. Quelques-unes sont crevées, et on a même des exemples où l'un des revêtements est renversé de manière à recouvrir l'oolite, ce qui a jadis donné lieu à la théorie de la répétition des terrains de M. Rengger.

Le terrain erratique est représenté par des blocs d'origine alpine, entr'autres à la Schafmatte.

Cette communication est suivie d'une discussion sur la répartition du terrain erratique à laquelle prennent part MM. Guyot et Desor.

M. *Schauss* dépose sur le bureau un fruit de la famille des Bignonacées, trouvé dans des broussailles des environs de Neuchâtel. M. Agassiz le détermine comme appartenant au genre *Martinia*; l'espèce est probablement le *M. proboscidea*. Comme cette plante habite les bords du Mississipi, il est évident qu'il faut attribuer au hasard sa présence dans les broussailles de Neuchâtel.

M. *Desor* présente quelques considérations sur les rapports qui existent entre la répartition des glaciers et les reliefs généraux des Alpes. Il constate par l'examen comparatif des cartes du Mont-Blanc et de l'Oberland bernois, que les grands glaciers de chacun de ces deux massifs suivent une direction analogue, du moins dans leur cours supérieur, direction qui est perpendiculaire à celle des couches. Chaque grand glacier a à son origine un élargissement en forme d'hémi-cycle dans lequel s'entassent les provisions de neige et de glace qui servent à son entretien. Plus ces élargissemens, connus sous le nom de cirques, sont grands, plus aussi la longueur du glacier est considérable. Tous les glaciers qui n'ont pas d'élargissement pareil à leur origine ont un cours très-limité. D'un autre côté, M. Desor conclut de l'étude comparative des glaciers sur les deux versans, que leur position à l'égard du soleil n'a pas une influence aussi grande qu'on est porté à le supposer d'abord.

En effet, s'il en était ainsi, les plus grands glaciers

devraient être du côté septentrional, qui est le plus froid; or, au lieu de cela, nous voyons que dans les Alpes bernoises, les plus grands glaciers sont tous du côté du sud ou du sud-est; tels sont les glaciers de l'Aar, d'Aletsch, de Viesch, etc. Le versant septentrional, au contraire, n'a que les deux glaciers de Grindelwald et celui de Rosenloui; encore sont-ils loin d'atteindre l'étendue de ceux du versant opposé. Cette différence s'explique tout naturellement, quand on considère les champs de neige dont ils découlent. Si le glacier d'Aletsch est le plus grand de la Suisse, c'est qu'il l'emporte sur tous les autres par ses névés. La même comparaison peut se faire à l'égard des glaciers de l'Aar et de Viesch; et quant aux glaciers de Grindelwald, la différence entre le glacier supérieur et le glacier inférieur n'est pas plus grande qu'elle ne l'est entre les névés d'où ils découlent.

Au Mont-Blanc, les rapports se trouvent complètement changés; là les plus grands glaciers sont du côté nord-ouest, tandis que ceux du sud-est ont un cours comparativement plus borné. Ici aussi, cette différence s'explique par la forme des reliefs. Les grands cirques sont au nord de l'arête et se déversent dans la vallée de Chamouny; mais comme la distance du sommet de l'arête au fond de la vallée de Chamouny est à-peu-près double de celle du sommet de cette même arête au fond de l'Allée-Blanche, il en résulte que les glaciers du versant septentrional, sont moins escarpés que ceux du versant méridional, c'est-à-dire tout le contraire de ce qui a lieu dans les Alpes bernoises.

M. Desor conclut de ces faits, que l'existence des grands glaciers dans les Alpes n'est pas un simple phé-

nomène de climatologie, mais que leur forme et leur étendue dépendent à bien des égards de la configuration du sol et particulièrement de la forme des vallées. Il est probable que si au lieu de commencer par de larges cirques servant de magasin aux neiges de l'hiver, les vallées alpines n'étaient, à leur origine, que des rigoles étroites et peu profondes, les glaciers seraient bien moins puissans et resteraient pour la plupart limités aux flancs des hautes cimes; en d'autres termes il n'y aurait que des glaciers de second ordre.

M. *Agassiz* ajoute quelques observations sur la distribution des anciennes moraines de l'Allée-Blanche et du Val-Ferret. Il a été frappé surtout de la belle conservation de la moraine du glacier d'Ornex, qui quoique à une assez grande distance du glacier actuel, semble n'être que d'hier. Il paraît en effet qu'au siècle dernier il se fit un grand éboulement au fond de la vallée et que cet éboulement recouvrit toute la surface du glacier, qui, ainsi protégé, prit un accroissement considérable et déposa ces débris sous la forme de moraine frontale, dans les lieux où on les voit maintenant.

Cette explication est accompagnée de coupes et de dessins destinés à en faciliter l'intelligence.

M. de *Castella* dépose sur le bureau un petit corps osseux rejeté par un malade après avoir séjourné deux ans dans l'ésophage; il pense que c'est un os de poisson.

E. DESOR, *secrétaire*.

Séance du 19 février 1845.

Présidence de M. L. COULON.

M. *Agassiz*, à l'occasion de l'importance attribuée par M. *Desor* dans la précédente séance, aux cirques des glaciers, cite l'exemple du glacier de Zmutt, l'un des plus grands de la chaîne du Mont-Rose, lequel a aussi un très-grand cirque à son origine; et ce qui prouve que la position à l'égard du soleil n'exerce qu'une influence subordonnée, c'est que ce glacier ne court ni au nord, comme ceux de la vallée de Chamouny, ni au sud, comme les grands glaciers de l'Oberland bernois, mais d'ouest en est.

M. *Agassiz* rappelle à cette occasion que les seuls endroits où l'on a trouvé des traces de glaciers dans le Jura sont également dans le voisinage de cirques semblables, par exemple, St.-Cergues, en face du cirque de la Dôle, au pied de la Dent de Vaulion, etc. Il en conclut que lorsque la plaine suisse était recouverte de glaciers, ces cirques étaient, comme ceux des Alpes de nos jours, le siège de glaciers propres, qui débouchaient de ces grands amphithéâtres pour regagner la plaine, en suivant la direction qu'indiquent les stries auxquelles ils ont donné naissance.

M. *Desor* prend occasion d'émettre à ce sujet son opinion sur la formation des cirques dans les Alpes. Il pense qu'on peut inférer de la verticalité de leurs parois et de leur position latérale sur les parois des massifs, qu'ils ne sont point l'effet d'une brisure ou d'une éruption, en d'autres termes que ce ne sont point des caractères de soulèvement. On peut encore moins les attribuer à des éro-

sions. L'explication qui lui paraît la plus vraisemblable, c'est qu'ils ont été occasionnés par des affaissemens survenus à l'origine des vallées alpines. Les cirques situés dans des massifs à couches horizontales, tels que ceux de Giebel et du Monte-Leone dans la chaîne du Simplon, et le fait que les cirques de deux versans ne sont quelquefois séparés que par un col très-étroit, sont autant d'indices qui font présumer que la cause qui les a produits est intimement liée à l'histoire des reliefs alpins. En théorie, rien ne paraît plus simple que la solution d'un pareil problème; car, il est évident que si les cirques sont des affaissemens, les mêmes couches qui forment le sommet de la muraille sur leur pourtour, devront se trouver au fond dans son intérieur. Mais pour qu'une pareille expérience puisse se faire, il est nécessaire avant tout que les cirques soient stratifiés horizontalement; or, l'on sait que le plus souvent les couches des massifs alpins sont verticales. Il faut en outre qu'il existe des variations minéralogiques dans l'épaisseur des massifs, afin de pouvoir constater l'étendue des déplacements, s'ils ont réellement eu lieu: Enfin il ne faut pas oublier que les localités où de pareilles observations peuvent se faire, sont situées dans des contrées généralement peu accessibles, et qu'en outre le fond des cirques est souvent couvert de neige et de glace. Malgré ces difficultés, M. Desor ne doute pas que l'on n'arrive quelque jour à démêler l'origine des cirques, et à démontrer que les affaissemens ont joué un plus grand rôle dans l'histoire des Alpes qu'on ne le pense communément.

A la suite de cette communication une discussion s'engage entre M. Desor et M. Guyot.

M. *Guyot* pense qu'il faut attribuer la formation des cirques à une action plus générale. Les cirques des Alpes ne lui paraissent pas différer, quant à leur origine, de ceux du Jura et des autres systèmes de montagnes, car les uns et les autres ont un caractère commun, celui de se rencontrer à l'extrémité de longues fentes pratiquées dans la masse des chaînes de montagnes, que ces fentes soient transversales, comme dans les Alpes et les Pyrénées, ou longitudinales, comme dans les voûtes crevées des chaînes jurassiques. Dans ce dernier cas, en particulier, il y a simple écartement et non affaissement, comme le prouve la position correspondante des couches et la nature du fond même de ces cirques et de leurs vallées. C'est pourquoi l'hypothèse de M. Desor qui voit dans les cirques l'effet d'un affaissement, lui paraît insuffisante.

M. Desor combat l'analogie que M. Guyot voudrait établir entre les cirques du Jura et ceux des Alpes, par la raison que ces derniers étant invariablement situés à l'origine des vallées se trouvent placés sur les versans du soulèvement et sont par conséquent perpendiculaires à ce dernier, tandis que les cirques du Jura sont au contraire situés au sommet des voûtes, c'est-à-dire, dans le plan même du soulèvement. Si l'analogie réclamée par M. Guyot existait réellement, ce serait à l'origine des ruz jurassiques que devraient se trouver les cirques du Jura. Or, c'est ce qui n'a pas lieu.

A. GUYOT, *secrétaire*.

M. *de Castella* lit une notice intitulée : Observations sur une hernie étranglée très-volumineuse opérée avec succès.

« Les hernies, dit-il, ont exercé le génie des chirurgiens de tous les temps et de tous les pays. Sans contredit la hernie étranglée est un des accidens les plus dangereux, puisque si le malade n'est pas secouru, il succombe presque toujours.

« En alléguant le danger de l'opération de la hernie étranglée, et fondé sur des faits, M. Amussat a établi dans un mémoire lu à l'Académie des sciences, le 6 mai 1844, et déjà précédemment, le taxis forcé et prolongé comme une règle générale à adopter dans le traitement des hernies étranglées.

« Celui qui a pratiqué longtemps la chirurgie au milieu d'une population vigoureuse et exposée à faire des efforts violens, a pu se convaincre du danger et de la fausse sécurité qu'entraîne cette méthode de traitement, à laquelle ont facilement confiance les jeunes chirurgiens, qui redoutent de faire une opération dangereuse, plutôt par le retard qu'on met à la faire que par l'opération elle-même.

« Outre plusieurs faits que nous avons observés, le suivant prouvera que le taxis forcé et prolongé aurait été inutile et funeste, tandis que l'opération pratiquée de suite a sauvé le malade.

« *Observation.* Antoine Wetzel, âgé de 38 ans, d'Hesch, canton de Bâle-Campagne, voiturier, d'une forte constitution, reçut dans le milieu de l'été 1844, un coup de pied de cheval, dans la région inguinale gauche, à la suite duquel il se forma une tumeur volumineuse, sur le trajet du cordon spermatique qui resta irréductible et pour laquelle le malade ne consulta aucun chirurgien.

« Le 31 janvier 1845, en soulevant une grosse bouteille, remplie d'acide sulfurique, à Boudry, il sentit une violente

secousse dans sa tumeur, comme si quelque chose se déchirait. Celle-ci doubla tout-à-coup de volume et ne put être réduite par le chirurgien appelé auprès de lui.

« Envoyé à l'hôpital Pourtalès le 4 février, le malade présenta l'état suivant : Face très-colorée, peau chaude, pouls plein, ventre un peu météorisé, mais souple et peu douloureux, vomissemens fréquens, léger hoquet, constipation opiniâtre, depuis le moment de l'accident; tumeur herniaire située dans le scrotum du côté gauche, s'étendant depuis l'anneau inguinal jusqu'au fond de ce sac, recouvrant la verge, déjettée à droite, et ayant le volume de la tête d'un enfant; point de changement de couleur à la peau; la tumeur était pesante et élastique. Une tentative de réduction fut inutile.

« Considérant que la hernie était étranglée depuis quatre jours, que des tentatives de réduction avaient déjà été faites par un chirurgien habile, à Boudry, M. le docteur Bæger, que le ventre était souple, le pouls bon, la peau chaude, les vomissemens fréquens, je me décidai à opérer le malade sur-le-champ, à cinq heures du soir. Une incision intéressant la peau, fut pratiquée depuis la partie supérieure de l'anneau inguinal jusqu'à la partie inférieure du scrotum; cette incision avait environ 12 pouces de longueur. Au milieu de cette incision, je fis peu-à-peu l'ouverture du sac herniaire; le cremastère était hypertrophié, ses fibres très-développées; l'issue d'une petite quantité de sérosité brunâtre, m'annonça que j'étais parvenu dans le sac, celui-ci fut incisé dans toute sa longueur de dedans en dehors, un jet considérable de sérosité s'échappa de son intérieur. Une anse volumineuse d'intestin grêle se trouva à nu. Les parois

fortement distendues par des gaz, étaient d'un rouge foncé, très-injectées; deux ou trois plaques noires s'y faisaient remarquer, celles-ci étaient élastiques comme le reste de l'intestin. Derrière cette anse intestinale, j'aperçus une anse du colon, longue d'environ six pouces, reconnaissable à son volume et à ses bandelettes longitudinales. La couleur de cet intestin était à peine différente de son état naturel; sur quelques points on voyait une couleur rosée. Trois appendices graisseux, longs d'environ deux pouces et du volume d'un petit doigt, fixaient solidement cet anse du gros intestin au sac herniaire. L'anneau inguinal fut débridé directement en haut, dans l'étendue de six à huit lignes, à la méthode de Scarpo. Ce débridement ayant été trouvé insuffisant, le bistouri fut de nouveau porté en haut et en dehors et l'anneau incisé dans l'étendue de quelques lignes. Après ce débridement, qui ne fut suivi d'aucune hémorrhagie, je procédai à la réduction. Eprouvant de la difficulté à faire rentrer d'abord l'intestin grêle, qui était au devant, et instruit par l'expérience, que quand il y a plusieurs anses intestinales à réduire, la postérieure, qui est dans une ligne plus directe avec le canal inguinal, rentre plus facilement, je cherchai à réduire le colon; à cet effet, je détruisis avec le doigt l'adhérence des appendices graisseux avec le sac herniaire et la réduction s'opéra ensuite facilement; celle de l'intestin grêle devint alors très-facile. Les taches noires qui étaient sur ces intestins me firent hésiter un moment sur cette réduction, comme elles étaient chaudes et élastiques, je m'y décidai heureusement.

« Après la réduction, je rapprochai les parois du sac et les lèvres de la plaie, et les maintins rapprochées par

deux points de suture. Une compresse fenêtrée, de la charpie, des compresses et un bandage en T complétèrent le pansement. Une boisson adoucissante, une potion huileuse et des fomentations émoliantes sur l'abdomen furent prescrites. Le malade passa une nuit tranquille, il rendit beaucoup de vents par l'anus, les vomissemens cessèrent.

« Le 5 février les évacuations se rétablirent, deux selles copieuses eurent lieu, accompagnées de beaucoup de vents, le ventre s'affaissa.

« Les jours suivans n'offrirent rien de remarquable. Le 9, levée du premier appareil; le scrotum et la verge sont infiltrés, la plaie commence à suppurer; en soulevant la tumeur qui est volumineuse, une certaine quantité de sérosité brunâtre s'échappe du sac herniaire, entre les points de suture, qu'on juge convenable de couper: les évacuations alvines sont régulières.

« Le 11 et le 12, des portions du sac herniaire s'exfolient, une sérosité brunâtre et un peu fétide tache l'appareil.

« Le 15, la suppuration est de bonne nature, l'infiltration du scrotum et de la verge diminue (*). »

Dans le cas rapporté ci-dessus, le taxis forcé et prolongé à la méthode de M. Amussat, aurait-il été convenable? Nous ne l'avons pas jugé ainsi et nous nous en félicitons. Le volume de la hernie, le grand développe-

(*) Jusqu'au 1^{er} mars rien de particulier; la plaie s'est beaucoup rétrécie; les évacuations alvines sont régulières; le malade mange le quart de portion. Aujourd'hui la plaie n'a plus que quatre pouces de longueur sur trois à quatre lignes de largeur; le malade voudrait se lever; le scrotum est encore un peu infiltré; la verge ne l'est plus; tout annonce une prompte guérison.

ment de l'intestin grêle, les taches noires qu'on y remarquait déjà, les adhérences du colon avec le sac herniaire par les appendices graisseux qu'on a déchiré avec peine, la grande étendue du débridement qu'on a dû opérer sur l'anneau inguinal, sont autant de raisons qui nous portent à croire que le taxis aurait été inutile et funeste. La gangrène était imminente, des manipulations violentes sur la tumeur et le moindre retard dans l'opération l'aurait infailliblement occasionnée.

« Des taches noires sur les parois intestinales quoique circonscrites, mais encore élastiques, ne doivent pas empêcher la réduction de l'intestin.

« Nous ajouterons que le taxis forcé et prolongé comme règle générale, peut avoir les suites les plus funestes. Notre pratique, qui dans l'espace de trente-cinq ans, nous a fait observer bien des cas de hernie, nous porte à penser, comme le pensaient déjà Desault et Boyer, qu'il vaut infiniment mieux opérer dans les premiers jours une hernie étranglée, que d'attendre que la gangrène ou la péritonite aient eu le temps de se développer (*). »

(*) L'observation suivante, que nous avons faite tout récemment, nous fournit encore un exemple des conséquences fâcheuses que peut entraîner le retard de l'opération

« Marguerite Russillon, âgée de 51 ans, de Bémont, canton de Vaud, servante à Neuchâtel, d'une forte constitution, portait depuis plusieurs années une hernie crurale du côté gauche. La tumeur peu volumineuse rentrait facilement, jamais elle n'avait été maintenue par un bandage.

Le 2 avril, à la suite d'une indigestion, la hernie ne put pas être réduite par la malade, je la vis pour la première fois le 3; elle n'avait point de fièvre, point de vomissements ni de hoquet, le ventre était souple sans douleur, la tumeur avait le volume d'une petite pomme, elle était globuleuse et renitente; j'essayai, mais inutilement, de la faire rentrer par le taxis prolongé, pendant une demi heure; un bain et des applications émollientes furent conseillées.

M. Agassiz rend compte des recherches récentes de **M. Milne Edwards** sur la circulation du sang chez les mollusques gastéropodes, d'où il résulte que, chez un

Le 4 la hernie n'était pas rentrée, j'engageai la malade à entrer à l'hôpital Pourtalès et à se soumettre à l'opération que je jugeai indispensable; une nouvelle tentative de réduction fut inutile; il n'y avait toujours point de vomissements ni aucun symptôme inflammatoire du côté de l'abdomen. La malade et sa maîtresse ne voulurent pas entendre parler de l'hôpital et encore moins de l'opération; je prescrivis un lavement avec une infusion de feuilles de Belladone et des fomentations avec la même infusion; le soir la hernie était dans le même état, la malade avait quelques nausées et le ventre était un peu douloureux. Je réitérai mes instances pour l'opération et pour l'hôpital. La malade voulut consulter son frère qui était à Boudry. Je fis réitérer un lavement avec la Belladone et appliquer de la glace sur la tumeur; pendant la nuit, la malade eut des rêvasseries que j'attribuai à la Belladone, les pupilles étaient dilatées, la gorge sèche.

Le 5 au matin, d'après le conseil de son frère, la malade se décida à l'opération et à entrer à l'hôpital, où elle fut admise et opérée de suite. On trouva dans le sac herniaire une anse intestinale globuleuse du volume d'une petite pomme, élastique, mais déjà d'un brun foncé, sans taches grisâtres. Quelques fausses membranes minces se faisaient remarquer à la surface, une sérorité brunâtre s'était écoulée à l'ouverture du sac. Celui-ci ayant été tiré en dehors, on reconnut que l'étranglement était formé par son col; une sonde cannelée fut introduite avec difficulté au travers de celui-ci, qu'on incisa avec un bistouri boutonné: Deux ou trois petites incisions furent pratiquées sur l'arcade crurale. L'intestin n'étant nullement affaissé sur lui-même et partout élastique, fut réduit avec facilité et la plaie réunie immédiatement.

La journée qui suivit l'opération fut calme, la malade rendit des vents par l'anus; un lavement émollient amena trois selles, la nuit suivante fut assez bonne, sommeil de plusieurs heures.

Le 6, le ventre devint sensible à la pression, le pouls petit et fréquent, un léger hoquet et des vomissements se manifestèrent, une saignée, des frictions mercurielles et des fomentations émollientes furent mises en usage.

Le 7, les symptômes s'aggravèrent, la peau devint froide, le pouls petit et insensible, les vomissements de matières verdâtres furent continuels; le ventre devint très-sensible et ballonné, enfin, la malade succomba pendant la nuit, le sixième jour de l'étranglement.

grand nombre de ces animaux, la circulation n'a pas toujours lieu dans des vaisseaux ou tubes fermés ; mais qu'il y a de fréquentes interruptions dans le système vasculaire, à tel point que chez quelques-uns de ces animaux les intestins nagent dans le sang veineux, qui, dans son trajet ultérieur, n'a d'autre impulsion que celle qui lui est communiquée par le mouvement des organes qu'il baigne.

M. Agassiz rend également compte des recherches de

Autopsie. L'abdomen est météorisé, bosselé ; la plaie crurale n'est pas réunie ; une suppuration sanieuse en recouvre les bords ; le péritoine est rouge et enflammé, les intestins sont météorisés, d'un rouge intense, recouverts de fausses membranes ; l'orifice interne du canal crural est libre ; un épanchement peu considérable, séro-purulent, occupe le fond du petit bassin ; les portions d'intestin qui avoisinent l'orifice interne du canal crural, n'offrent rien de particulier, sinon qu'elles sont plus enflammées et que les fausses membranes qui les recouvrent sont plus étendues que sur la totalité du paquet intestinal ; en développant celui-ci, pour trouver la portion qui avait été étranglée, nous trouvâmes au-dessous de la région ombilicale, une partie de l'Iléon, longue de trois ou quatre pouces, noire, flétrie, faiblement adhérente à l'intestin voisin ; en la séparant, nous découvrîmes deux perforations larges de trois à quatre lignes répondant au collet du sac herniaire. Ces perforations étaient obstruées par l'adhérence de leur pourtour à l'intestin, sur lequel elles reposaient, de manière à ce qu'aucun épanchement n'a pu avoir lieu ; l'anse intestinale étranglée n'occupait pas tout-à-fait tout le diamètre de l'intestin, un espace de quelques lignes de celui-ci, près de son attache au mésentère, était sain et n'avait pas été étranglé. Est-ce à cette circonstance que l'on doit attribuer le peu d'intensité des symptômes de l'étranglement observé dans ce cas ?

La mort a été causée par la gangrène de la portion d'intestin herniée, l'élasticité et l'absence de taches grisâtres semblaient indiquer que la vie existait au moment de l'opération, ce qui nous a empêché d'en faire l'excision surtout en nous rappelant l'état analogue de l'intestin chez l'individu de notre précédente observation. L'étranglement violent occasionné par le collet du sac herniaire a rendu le taxis inutile et dangereux. Le retard de l'opération a surtout été funeste ; si elle eut été pratiquée vingt-quatre heures plutôt, comme nous le proposons, il est probable que la malade eut été sauvée. »

M. de Quatrefages, sur la forme du canal alimentaire chez un certain nombre d'articulés et de mollusques. Ce canal se ramifie en une foule de tubes qui portent directement les sucs nutritifs aux différentes parties du corps, sans passer par l'intermédiaire des vaisseaux. M. de Quatrefages a désigné cette singulière structure sous le nom de *phlébenthérisme*.

M. Coulon père cite un exemple qui prouve jusqu'à quel point les Diptères possèdent la faculté d'élargir et de retrécir à leur gré le volume des différentes parties de leur corps. Il avait placé dans une phiole une douzaine de petites mouches, et avait eu soin de boucher la phiole avec un bouchon de laine de coton. Le lendemain n'ayant plus trouvé que la moitié de ses mouches, il fut curieux de voir comment elles s'y étaient prises pour s'échapper. Il les observa à cet effet et il vit qu'elles commençaient par insinuer leur tête, très-amincie, entre la phiole et le coton; puis gonflant considérablement leur tête, elles comprimaient les fibres du coton, de manière à frayer un passage au reste du corps. Ce manège plusieurs fois répété leur permettait de sortir de la phiole.

E. DESOR, *secrétaire*.